

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Procès-verbal de la séance du conseil municipal, tenue le 3 juin 2019 à la salle du conseil, située au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette.

Sont présents : M. Patrick Bousez, Maire
Mme Tammy Titley, conseillère
M. Réjean Fournier, conseiller
M. André Beaudin, conseiller
M. Dany Paquet, conseiller
M. Ghyslain Maheu, conseiller
Mme France Rivet, conseillère

Les membres présents forment le quorum.

2019-06-106 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. Mme Céline Chayer fait fonction de secrétaire.

2019-06-107 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme Tammy Titley, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté.

2019-06-108 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. André Beaudin, le procès-verbal du 6 mai 2019 est adopté à l'unanimité des conseillers.

2019-06-109 - COMPTE À PAYER

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Céline Chayer directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

Comptes payés du 7 mai au 2 juin 2019 :	\$ 31 284.67
Salaire 7 mai au 3 juin 2019:	\$ 28 899.45
Comptes à payer du 3 juin 2019 :	\$196 072.04
Prélèvement :	\$ 9 574.19
 TOTAL :	 \$265 830.35

Céline Chayer
Directrice générale

2019-06-110 - ADOPTION DÉROGATION MINEURE 2019-01

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la dérogation mineure numéro 2019-01 pour le lot numéro 3 766 705 appartenant à Mme Louise Lemieux qui consiste à :

- Permettre que soit maintenu la construction d'une piscine creusée avec une marge arrière de 0,84 mètre au lieu de 2 mètres;
- Permettre que soit maintenu la marge arrière du bâtiment principal à 0 mètre de la limite de propriété;
- Permettre que soit maintenu la marge latérale droite du bâtiment principal à 1,07 mètres au lieu de 2 mètres;
- Permettre que soit maintenu la marge avant du bâtiment principal à 5,80 mètres au lieu de 6 mètres;
- Permettre que soit maintenu un rapport bâti terrain de 34,85 % au lieu de 25%;
- Permettre que soit maintenu la marge du bâtiment accessoire de type abri à bateau avec une marge latérale de 0,21 mètre au lieu de 1 mètre sans vue;

2019-06-111 - ADOPTION DÉROGATION MINEURE 2019-04

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la dérogation mineure numéro 2019-04 pour le lot numéro 5 903 200 appartenant à Mme Manon Vaillancourt et M. Jeannot Grenier qui consiste à permettre un rapport bâtiment/terrain de 17,28% au lieu de 15% soit 231 mètres carrées au lieu de 200,52 et de limiter la superficie d'un futur garage détaché à 69 mètres carrés maximum.

2019-06-112 - ADOPTION DÉROGATION MINEURE 2019-05

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. André Beaudin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la dérogation mineure numéro 2019-05 pour le lot numéro 3 974 321 appartenant à 9206-8048 Québec Inc. qui consiste à permettre la construction d'un garage en cours avant et l'installation d'une porte de 14 pieds au lieu de 8 pieds afin que puisse être stationné à l'intérieur le véhicule de la compagnie à usage commercial puisque le véhicule ne peut être stationné à aucune autre endroit qu'à l'intérieur du garage.

2019-06-113 - DÉMISSION EMPLOYÉ NO 4-61

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission de l'employé no 4-61.

2019-06-114 - DÉMISSION EMPLOYÉ NO 4-62

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission de l'employé no 4-62.

2019-06-115 - FRAIS POUR DÉPLACEMENT DE POTEAU ÉLECTRIQUE AU 600 RUE LÉGER

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'abandonner le déplacement de poteau électrique au 600 rue Léger.

2019-06-116 - ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 2019-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES 2009-08 (RMH 450-2019)

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. André Beaudin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement no 2019-03 modifiant le règlement sur les nuisances 2009-08 (RMH 450-2019).

**2019-06-117 - ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 2019-04
REMPLOÇANT LE RÈGLEMENT SUR LES SYSTÈMES D'ALARME
2009-04 (RMH 110-2019)**

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement no 2019-04 remplaçant le règlement sur les systèmes d'alarme 2009-04 (RMH 110-2019).

**2019-06-118 - DEMANDE D'APPUI POUR AUGMENTATION DE LA
FRÉQUENCE DES ARRÊTS DES TRAINS À LA GARE DE LES
COTEAUX**

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la municipalité de Les Coteaux dans leur démarche pour l'augmentation de la fréquence des arrêts des trains à la gare de Les Coteaux.

**2019-06-119 - AVIS DE MOTION POUR RÈGLEMENT NO 2019-06
CONCERNANT L'OBLIGATION D'INSTALLER UNE SOUPE DE
SÛRETÉ (CLAPET DE NON-RETOUR) À L'ÉGARD DE TOUT
IMMEUBLE DESSERVI PAR LE SERVICE D'ÉGOUT MUNICIPAL
AVEC DISPENSE DE LECTURE**

Le conseiller Dany Paquet donne avis de motion pour le règlement no 2019-06 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal avec dispense de lecture.

**2019-06-120 - PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 2019-06
CONCERNANT L'OBLIGATION D'INSTALLER UNE SOUPE DE
SÛRETÉ (CLAPET DE NON-RETOUR) À L'ÉGARD DE TOUT
IMMEUBLE DESSERVI PAR LE SERVICE D'ÉGOUT MUNICIPAL**

Présentation du règlement no 2019-06 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal.

**2019-06-121 - AVIS DE MOTION POUR RÈGLEMENT NO 2019-05 SUR
LES MATIÈRES RÉSIDUELLES AVEC DISPENSE DE LECTURE**

Le conseiller André Beaudin donne avis de motion pour le règlement no 2019-05 sur les matières résiduelles avec dispense de lecture.

**2019-06-122 - PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 2019-05 SUR LES
MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Présentation du règlement no 2019-05 sur les matières résiduelles.

**2019-06-123 - MINISTÈRE DES TRANSPORTS SUIVI DE
RÉSOLUTION 2019-03-53**

M. Le Maire informe le conseil que le Ministère des Transports refuse de faire la réfection de la route 325 à partir du viaduc de l'autoroute 20 jusqu'au chemin St-Philippe, mais sera fait 900 mètres au sud du chemin St-Philippe.

**2019-06-124 - MINISTÈRE DES TRANSPORTS TROTTOIR EX-
VILLAGE**

M. Le Maire informe que le Ministère des Transports refuse d'enlever les trottoirs devant le 980 et 990 rue Principale.

2019-06-125 - DEVIS TECHNIQUE POUR BÂTIMENT PISTE CYCLABLE

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. André Beaudin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager la firme J-Dagenais Ass. pour devis technique du bâtiment de la piste cyclable

2019-06-126 - APPEL D'OFFRE POUR DALLE DE BÉTON PAVILLON PISTE CYCLABLE

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. André Beaudin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander des appels d'offre pour la dalle de béton pour le pavillon de la piste cyclable

2019-06-127 - APPEL D'OFFRE POUR PAVILLON PISTE CYCLABLE

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. André Beaudin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander des appels d'offre pour le pavillon de la piste cyclable.

2019-06-128 - ACCÉPTATION EMPLOYÉS DE CAMP DE JOUR

Sur la proposition de Mme France Rivet appuyée par M. Ghyslain Maheu, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des employés de camp de jour 2019.

2019-06-129 - PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le Maire laisse la parole à l'assistance pour la période de questions de la fin de l'assemblée.

- Les sablières Leroux
- Publication procès-verbal de mai sur site internet
- Coupe d'arbre

2019-06-130 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20 :06 heures.

Mme Céline Chayer
Directrice générale

M. Patrick Bousez
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.